

ORDRE DU JOUR

MOMENT DE RECUEILLEMENT

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT (15 minutes)

RÈGLEMENTS

1. Adoption – Règlement 959 décrétant l'imposition des taxes foncières, de certaines tarifications, des compensations pour les services municipaux et le financement de réserves financières et pour le remboursement des prêts FIME pour l'année financière 2023
2. Adoption – Règlement 960 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2023
3. Adoption – Règlement 961 décrétant une mesure d'aide par le financement de travaux de mise aux normes d'installations septiques et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 247 000 \$ pour en acquitter le coût
4. Adoption finale – Règlement 955 décrétant l'imposition d'une redevance au développement

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

5. Renouvellement gré à gré contrats d'assurances de dommages
Assurances biens, bris des machines et délits
Assurances automobiles
Terme 2022-2023
6. Subvention au Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale de la MRC de Marguerite D'Youville
195, rue Sainte-Anne

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7. Budget 2023
Programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
Publication du document explicatif dans le journal La Relève
8. Regroupement dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement de papier recyclé
MRC Marguerite-D'Youville

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES (durée : 30 minutes)

LEVÉE

JF/ap